

Rapport

Destinataire SFNP Section forêt

Auteur -

Copie à SFNP, chef du service Jean-Christophe Clivaz, triages forestiers

Date 21 novembre 2025

Gestion des forêts protectrices 2020 - 2024

Rapport annuel 2024 Canton du Valais

1. Introduction

Le présent rapport traite des interventions en forêts de protection prioritaire sur le territoire du canton du Valais. Ces interventions s'inscrivent dans l'objectif politique OP1 « Traitement des forêts » de l'accord sur les conventions-programmes 2020-2024. Les mesures concernant l'infrastructure et les dégâts à la forêt ne sont pas traités dans ce rapport.

2. Forêt de protection en 2024: surfaces traitées

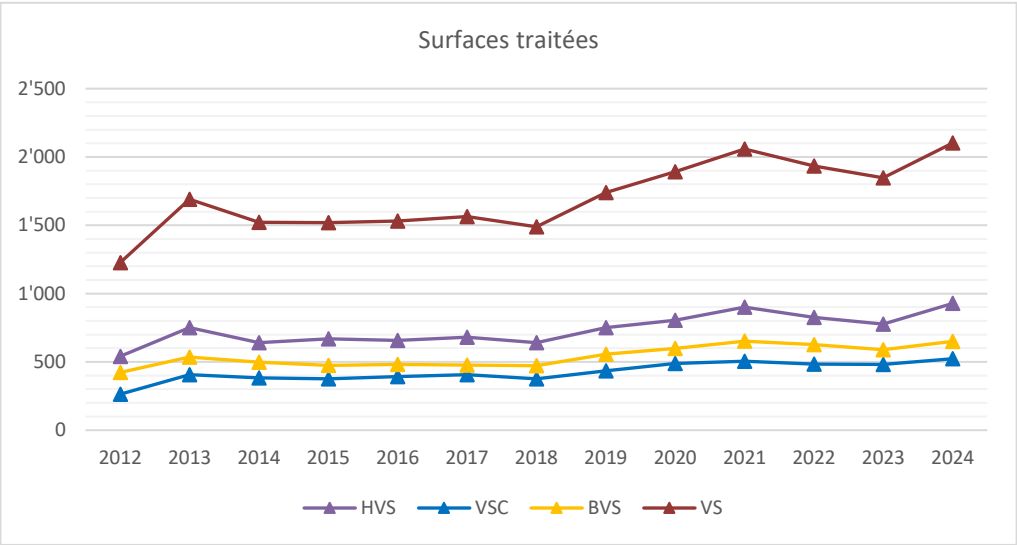
Le tableau ci-dessous donne les surfaces traitées en 2024 pour le canton.

	Gestion des forêts protectrices [ha]	Contingent [ha]
Haut-Valais	927.9	866.0
Valais central	523.1	503.0
Bas-Valais	650.9	631.0
Valais	2'101.9	2'000.0

Les interventions exécutées dans le canton se partagent en différents types d'interventions comme suit :

	Type d'interventions	Haut-Valais [ha]	Valais central [ha]	Bas-Valais [ha]	Valais [ha] [%]	
1	Création de peuplement / Plantation	21.1	0.0	0.0	21.1	1
2	Soins culturaux	33.6	45.4	62.6	141.6	5
3	Eclaircie	88.7	33.8	9.4	131.9	8
4	Coupe de régénération	468.7	342.2	568.1	1379.0	62
5	Peuplement étagé	256.8	79.0	0.0	335.8	20
6	Forêt et Gibier	59.0	22.7	10.8	92.5	4
	Autres	0.0	0.0	0.0	0.0	0
Total		927.9	523.1	650.9	2'101.9	100

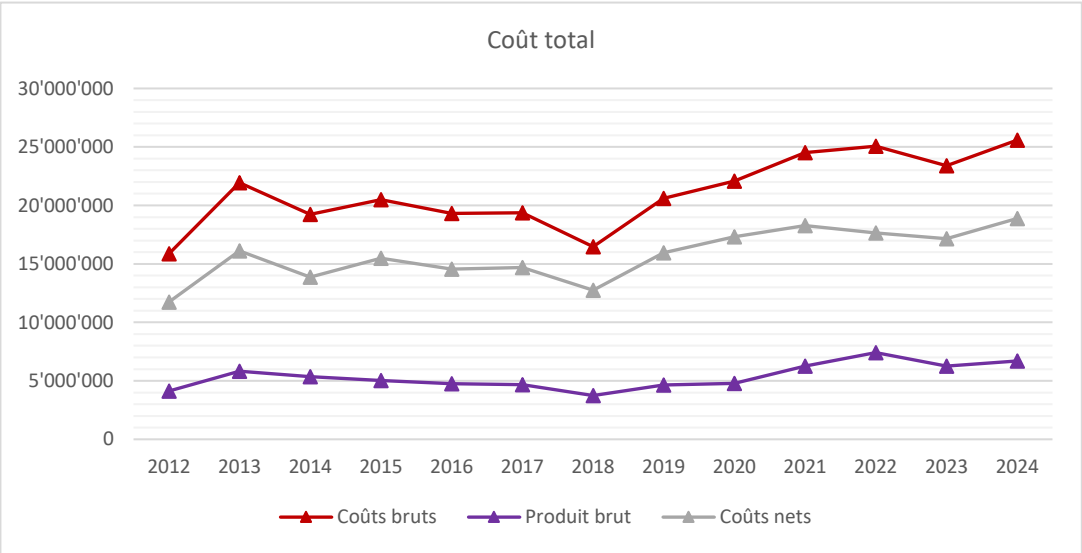
Par rapport à 2023 (1'847,7 ha) environ 14% de surface en plus ont pu être traitées en 2024. La comparaison avec les dernières années se présente comme suit :



	Haut-Valais	Valais central	Bas-Valais	Valais
Total	927.9	523.1	650.9	2'101.9

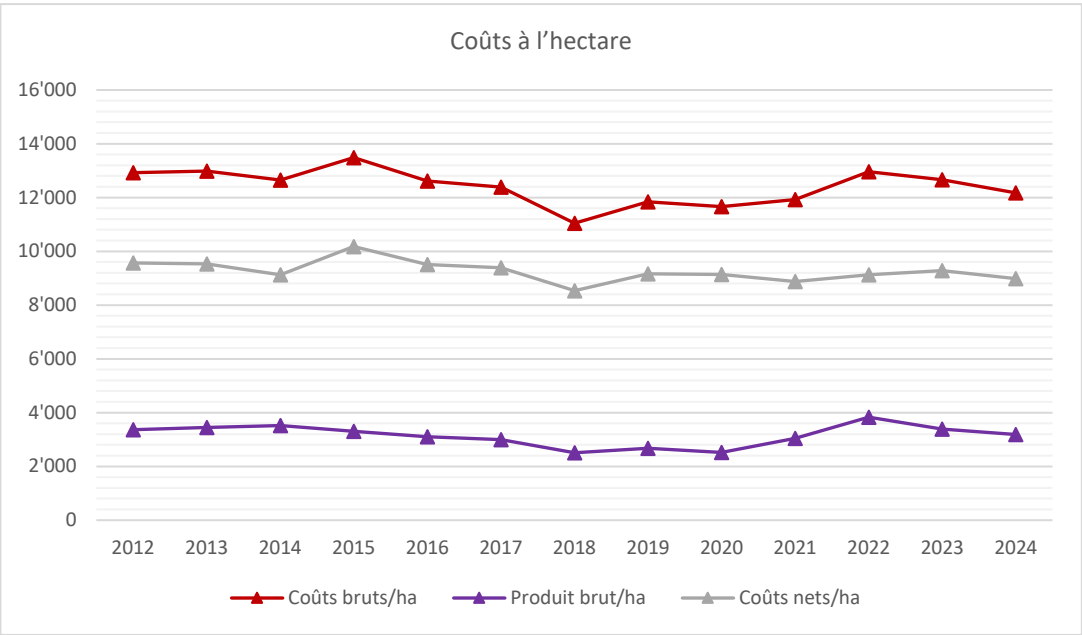
3. Présentation des coûts et recettes de bois en 2024

Le graphique ci-dessous détaille la structure des coûts globaux pour la gestion des forêts de protection sur l'ensemble du canton depuis 2012. En comparaison avec les dernières années, les coûts bruts et nets sont les plus élevés en 2024.



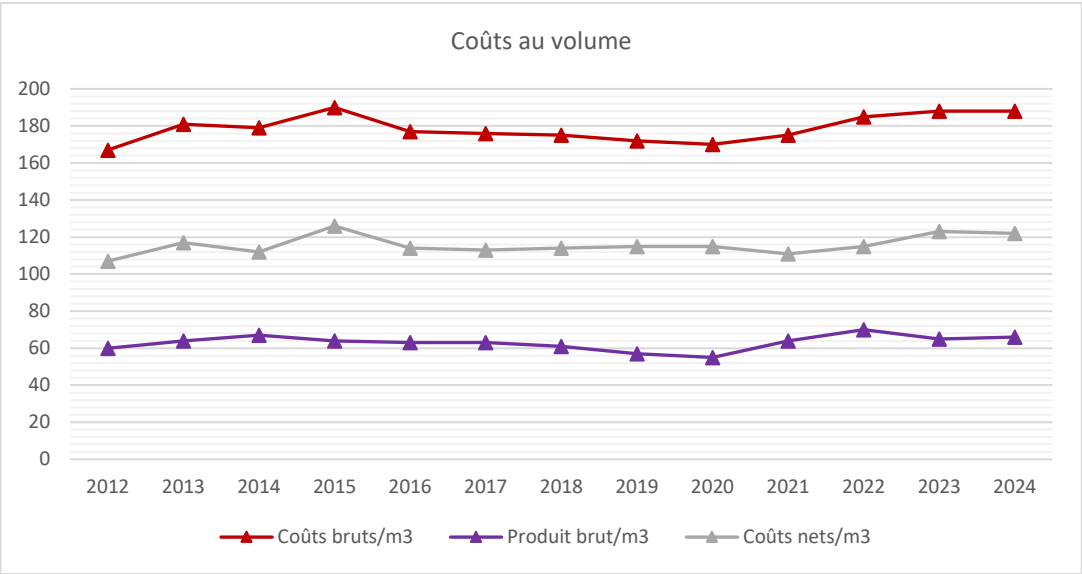
	Coûts bruts	Produit brut	Coûts nets
Haut-Valais	11'687'285	2'907'380	8'779'905
Valais central	6'420'223	1'832'190	4'588'033
Bas-Valais	7'476'123	1'961'747	5'514'376
Valais	25'583'631	6'701'317	18'882'314

Le graphique ci-dessous détaille la structure des coûts à l'hectare pour la gestion des forêts de protection sur l'ensemble du canton depuis 2012. En raison de la baisse des coûts bruts, les coûts nets par hectare ont pu être réduits de 3 % par rapport à 2023 (9'278 Fr./ha).



	Coûts bruts/ha	Produit brut/ha	Coûts nets/ha
Valais	12'172	3'188	8'984

Le graphique ci-dessous détaille la structure des coûts au volume traité pour la gestion des forêts de protection sur l'ensemble du canton depuis 2012. Par rapport à 2023, le coût moyen par volume est resté à peu près le même.



	Coûts bruts/m ³	Produit brut/m ³	Coûts net/m ³
Valais	188	66	122

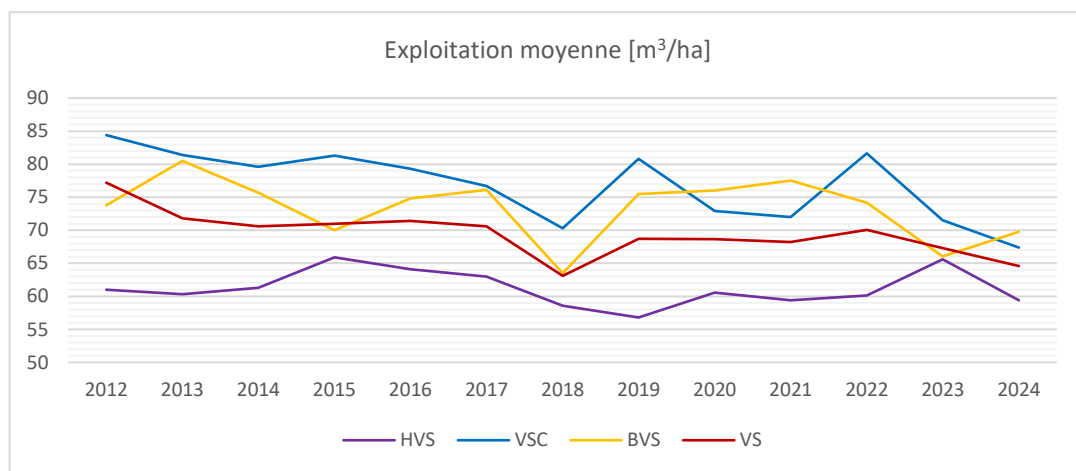
Commentaires :

Les coûts nets de Fr. 8'984.-/ha sont inférieurs au montant total des subventions (Confédération et canton) de Fr. 9'180.-/ha. Il en résulte un excédent moyen de Fr. 196.- par hectare. Après déduction des frais de service du SFNP de 2% (Fr. 8'996.-/ha), il y a un excédent de Fr. 12.- par hectare.

Le tableau suivant détaille l'exploitation moyenne par hectare, le bois utilisé sur place en pourcentage et la vente par volume de bois débordé :

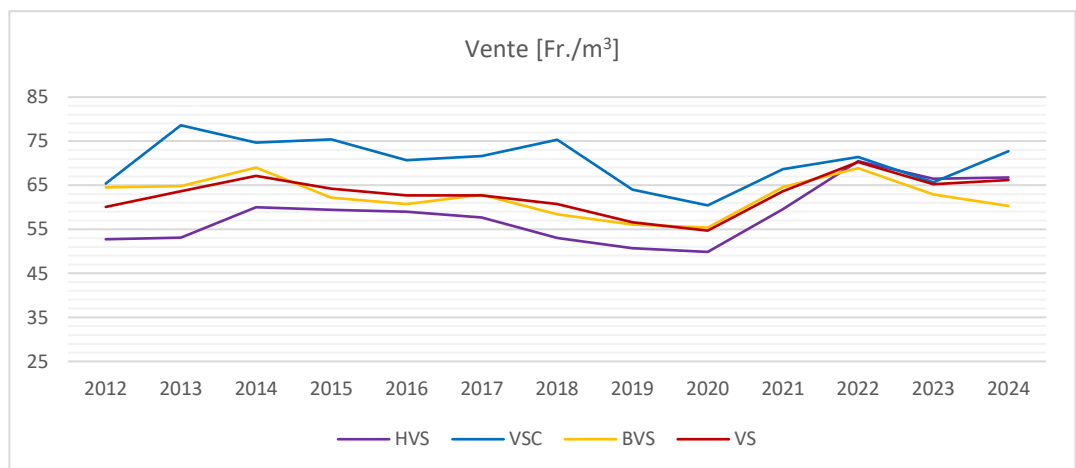
	Exploitation moyenne [m³/ha]	Bois utilisé sur place [%]	Vente [Fr./m³]
Haut-Valais	59.4	21	66.8
Valais central	67.4	29	72.7
Bas-Valais	69.7	28	60.3
Valais	64.6	25	66.2

L'exploitation moyenne est de 64.6 m³ par hectare dans tout le canton, soit une baisse de 4% par rapport à l'année dernière :



Le pourcentage du bois utilisé sur place a augmenté de 2% par rapport à l'année dernière. Sur l'ensemble de la période RPT IV, le bois utilisé sur place se situe à 27%.

En ce qui concerne la vente par mètre cube de bois, les recettes ont augmenté de 1,5% par rapport à l'année dernière :



4. Mesures forêt - gibier en 2024

Le tableau ci-après détaille les surfaces traitées pour améliorer la gestion sylvo-cynégétique sur l'ensemble du canton.

	Surface traitée forêt / gibier [ha]	Contingent (5% GFP) [ha]
Haut-Valais	59.0	43.3
Valais central	22.8	25.1
Bas-Valais	10.8	31.6
Valais	92.6	100.0

Par rapport à l'année 2023 (74.6 ha), 24 % de surfaces forêt-gibier en plus ont pu être réalisés. Le contingent annuel n'a pas été atteint de justesse.

5. Situation sur la période RPT IV 2020-2024

Au total, 10'000 ha de forêts de protection devaient être traités pendant la période RPT IV 2020 - 2024. **9'834.6 ha** ont été effectivement traités. Le contingent n'a donc pas été atteint de justesse, à hauteur de 165.4 ha. La comparaison des périodes du programme se présente comme suit :

	Contingent 2020-2024 [ha]	Gestion des forêts protectrices [ha]						
		2020	2021	2022	2023	2024	Total	Solde
HVS	4'330.0	805.2	901.8	825.0	775.9	927.9	4'235.8	+94.2
VSC	2'515.0	487.9	503.9	483.7	481.7	523.1	2'480.3	+34.7
BVS	3'155.0	599.8	651.6	626.1	590.1	650.9	3'118.5	+36.5
Valais	10'000.0	1'892.9	2'057.3	1'934.8	1'847.7	2'101.9	9'834.6	+165.4

Les corrections ultérieures des années passées ont été prises en compte dans le tableau (champs verts).

Au cours de la période du programme IV, **419.8 ha** de mesures forêt-gibier ont été exécutées. Le contingent estimé de 500 ha n'a pas été atteint de 80 ha. La comparaison se présente comme suit :

	Contingent 2020-2024 [ha]	Mesures forêt - gibier [ha]						
		2020	2021	2022	2023	2024	Total	Solde
HVS	216.4	38.7	35.5	41.3	44.6	59.0	219.1	-2.7
VSC	125.8	26.7	28.6	41.4	23.7	22.8	143.2	-17.4
BVS	157.8	15.8	12.0	12.6	6.3	10.8	57.5	+100.3
Valais	500.0	81.2	76.1	95.3	74.6	92.6	419.8	+80.2

Les corrections ultérieures des années passées ont été prises en compte dans le tableau (champs verts).

En comparaison avec les périodes RPT précédentes, on constate que la taille des surfaces traitées augmente chaque année. En revanche, l'intensité de l'exploitation diminue constamment. Les coûts bruts ainsi que les coûts nets ont tendance à diminuer. La comparaison se présente comme suit :

	Gestion des forêts protectrices [ha/an]	Intensité [m3/ha]	Coûts bruts [Fr./ha]	Coûts net [Fr./ha]
RPT I	1'453	78	13'596	9'368
RPT II	1'490	72	13'008	9'598
RPT III	1'582	69	11'970	9'151
RPT IV	1'967	68	12'275	9'081

6. Conclusion

Les contrôles dans les arrondissements démontrent une bonne efficacité de la mise en œuvre de la gestion des forêts de protection selon les principes NaiS.

Avec 2'101,9 ha de forêts protectrices traitées en 2024, les objectifs quantitatifs (2'000,0 ha) ont été atteints. Par rapport à l'année dernière, 14% de surface en plus ont été traités. Durant la période RPT IV, 9'834.6 ha de forêts protectrices au total ont été traités. Le contingent de 10'000.0 ha n'a pas été atteint de justesse, soit 165.4 ha.

Les mesures les plus fréquentes ont consisté à ouvrir et à favoriser les peuplements étagés (62% de coupes de régénération et 20% de peuplements étagés). Par rapport à l'année dernière, davantage de surfaces forêt-gibier ont été traitées. Le contingent estimé (500,0 ha) n'a pas pu être atteint avec 419.8 ha. L'exploitation moyenne est de 64.6 m³/ha sur l'ensemble du canton. La tendance à long terme reste à la baisse. Les coûts nets par hectare ont pu être réduits de 2,5 % par rapport à l'année dernière en raison de la baisse des coûts bruts.

Section Forêt - SFNP